



Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent



Communiqué

AGA DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS
*« Passer au travers de la crise et se positionner
pour une reprise du secteur forestier », Jean-Louis Gagnon, président*

Rimouski, le 1^{er} mai 2008 – C’est sur le thème « *un héritage garant de l’avenir* », que le Syndicat des producteurs forestiers tient son assemblée générale annuelle aujourd’hui à Rimouski. L’organisation, qui célèbre cette année 50 ans de mise en marché collective, a tout un défi à relever en 2008, selon son président **Jean-Louis Gagnon** : « *survivre à la crise et se préparer à la reprise du secteur forestier. Autrement dit, nous positionner pour répondre aux besoins sans cesse changeants des marchés.* » L’organisation entend en effet tout mettre en œuvre pour répondre aux nouvelles tendances des marchés, que ce soit en matière de 2^e transformation, de certification forestière ou de nouvelles énergies pouvant représenter des opportunités de marché.

L’ANNÉE 2007 EN CHIFFRES

Rappelons que l’année 2007 s’est terminée difficilement pour les producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent qui subissent les contrecoups de la crise forestière. Les ventes de bois destinés au marché de la pâte ont diminué d’un peu plus de plus 2 M\$ au cours de la dernière année. Au total, pour les marchés de la pâte et du sciage, on note une baisse des livraisons de 25,66 % par rapport à l’année 2006. Cette situation porte la baisse de revenu des producteurs, pour la période 2005-2007, à plus de 32 M\$.

Le président du Syndicat des producteurs forestiers, **M. Jean-Louis Gagnon**, soutient que ce sont les outils de mise en marché collective, créés il y a 50 ans par les producteurs, qui ont pu assurer une certaine stabilité pour le marché des pâtes, papiers et panneaux et garantir par la même occasion un approvisionnement de qualité à l’industrie. Notons qu’au Bas-Saint-Laurent, comparativement à d’autres régions du Québec, il n’y a pas eu de fermeture d’usines de pâtes et papiers. « *Ce sont des clients importants pour nous et les producteurs n’ont pas ménagé les efforts pour fournir un produit de qualité et, ce faisant, une part importante des approvisionnements de notre industrie régionale* », selon **M. Gagnon** qui ajoute que la préoccupation du Syndicat en 2008, sera de soutenir cette industrie et rester en position pour défendre les intérêts des producteurs, « *il faut nous préparer collectivement à faire face aux défis qui s’amènent* ».

Les acheteurs ayant clairement exprimé leurs besoins en fibre certifiée, le Syndicat des producteurs forestiers a enclenché au cours des dernières semaines le travail nécessaire en vue d’obtenir la certification d’un plus grand nombre possible de boisés privés, et ce, en complémentarité avec diverses organisations de la forêt privée et le soutien du **Programme CertificAction BSL**.

Parmi les autres dossiers de l'heure pour l'organisation, mentionnons le développement de nouveaux marchés, notamment en matière de 2^e transformation et l'avènement de nouvelles opportunités, telles que l'utilisation de la biomasse forestière et les produits forestiers non ligneux. Le Syndicat continuera également de travailler à la défense des intérêts de la jeune relève forestière, notamment par la mise en place ce printemps d'une formule de parrainage qui vise à permettre à un producteur expérimenté de partager son savoir-faire par le biais d'un jumelage avec un jeune forestier désireux de vivre de la forêt.

Mentionnons que tous ces éléments sont inclus dans un plan de développement stratégique que le Syndicat est à finaliser. Ce dernier vise à positionner favorablement les producteurs forestiers face aux besoins des marchés et à une reprise éventuelle du secteur forestier.

- 30 -

Source : Jean Tremblay, directeur général
(418) 723-2424